

SPECIAL ELECTIONS AU CONSEIL D'ECOLE DE L'IUFM

MERCREDI 17 NOVEMBRE

**VOTEZ POUR LA LISTE:
« S'opposer, défendre et proposer
avec l'UNSA-Education »**

Vos candidats :

**Collège des usagers, étudiants et
stagiaires :**

- Stéphanie PIANU (31)
- Sébastien FOURREAU (12)
- Flavie BOLIS (09)
- Cyril JANY (81)
- Alice URENA (09)
- Lucile FORTANET (82)
- Arnaud ABADIE (09)
- Stéphane BOUBILA (81)

**Vote sur site uniquement ou par procuration
(photocopie de la carte d'étudiant ou
d'identité du votant exigée).**

Nul ne peut être porteur de plus de 2 mandats.

**Le mercredi 17 novembre
vous allez élire vos représentants
au conseil d'école de l'IUFM.**

Pour voter, 2 possibilités :

⇒ **Vote à l'urne dans chaque site
départemental le 17 novembre.**
**(attention : les stagiaires 2nd degré de Hte
Garonne votent sur le site St Agne).**

⇒ **Vote par procuration possible.**
(pas de vote par correspondance ou par dépôt).

Le Conseil d'Ecole définit la politique de l'IUFM,
son programme pédagogique et de recherche.
Il instruit et délibère sur tous les aspects liés au
fonctionnement et missions de l'Ecole interne.
Il donne son avis sur l'organisation de la scolarité.

**Parce que la formation des enseignants est un
dossier majeur, l'UNSA Education présente
une liste au Conseil d'Ecole de l'IUFM.**

Qu'est-ce que le Conseil d'Ecole ?

Le Conseil d'Ecole comprend 40 membres, 21
membres élus et 19 personnalités extérieures.

Les membres élus comportent :

**- 4 représentants des usagers élus pour deux ans
(stagiaires 1^{er} et 2nd degré ; étudiants en master).**

**- 17 représentants, élus pour quatre ans, des
personnels assurant des activités de formation et
répartis par collèges comme suit :**

– 3 collège des professeurs des universités ; 3 des
autres enseignants chercheurs ; 7 des autres enseignants
et formateurs (dont IMF). ; 4 représentants, élus des
personnels ingénieurs, administratifs, techniques,
ouvriers de service et de bibliothèque

Des personnalités extérieures désignées pour 2 ans :
3 représentants des établissements d'enseignement
supérieur de l'Académie de Toulouse ; - 5 désignés par
le Recteur ; - 5 des collectivités territoriales & 6
personnalités qualifiées choisies par le Conseil.



Pour la formation des enseignants l'UNSA revendique...

Etudiant(e)s, stagiaires

*De budget en budget,
la Formation toujours sacrifiée !*



Une formation professionnelle aléatoire, ça vous tente toujours?

Etudiants plus ou moins livrés à eux-mêmes, durées de stages variables...

Le SE-Unsa, contrairement à d'autres, combat depuis toujours cette maitrise et l'a traduit

Etre accueilli avec réticence dans les établissements, vous aimez ça?

Des terrains de stages difficiles à trouver, des tuteurs de plus en plus rares...

Le SE-Unsa lui, n'a pas lancé de consigne de boycott du tutorat. Pour le SE-Unsa, les étudiants et stagiaires n'ont pas à subir une double peine.

Agir de façon éthique et responsable, ça vous paraît réducteur?

Une épreuve de concours extrêmement floue, des interprétations multiples, un résultat aléatoire...

Le SE-Unsa considère que la nécessaire connaissance du système éducatif ne saurait se réduire à un certificat de « bien penser ».

CLES et C2I2E: des difficultés pour trouver une préparation?

Trop d'étudiants ne peuvent obtenir ces certifications faute de modules préparatoires.

Le SE-Unsa exige que partout soient proposées des formations pour obtenir ces pré requis.

Évolution doit rimer avec amélioration !

Mon choix c'est l'Unsa!



En savoir plus: <http://sections.se-unsa.org/toulouse>